

Football-Association

—o—

DISTRICT DU BERRY

Réunion du 6 août 1929, à Châteauroux

Sont présents : MM. Duquesne, président ; Bucher, secrétaire ; Brunaud, trésorier.

Sociétés représentées : A. S. C. (Brunet) ; A. C. C. (Bonnin) ; Berrichonne (Millot).

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Championnat de promotion. — M. Bucher fait savoir que Romorantin a écrit, déclarant que le C. I. P. ne ferait pas les Championnats de série inférieure.

Le district s'étonne de l'attitude du C. A. Saint-Gaultier qui n'a pas répondu à deux lettres qui lui ont été adressées lui demandant son engagement pour le Championnat. Il charge M. Bucher d'adresser à ce Club une lettre recommandée et fixe la date limite de clôture au 12 août.

Championnats de 1^{re} série. — Les clubs devant participer aux championnats de 1^{re} série sont priés d'adresser leur engagement à M. Bucher, 4, place Lafayette, avant le 25 août.

Les mandats de droit d'engagements (10 francs) devront être établis au nom de M. Brunaud, trésorier du District du Berry.

Correspondance. — La correspondance du District du Berry devra être adressée à M. André Bucher, secrétaire du District du Berry, 4, place Lafayette, à Châteauroux.

Le Secrétaire, A. BUCHER.

Football-Association

DISTRICT DU BERRY

Création d'un sous-district du Cher

On nous annonce qu'une réunion aura lieu à Bourges, le 6 octobre prochain, dans le but de constituer un sous-district du Cher de Football Association.

M. Bucher, secrétaire du District du Berry et secrétaire général de la Ligue du Centre, se tiendra à la disposition des délégués de clubs.

Les Sociétés sont instamment priées d'assister à cette réunion ou de s'y faire représenter.

Nous donnerons dans un prochain numéro, le lieu et l'heure exacts de cette réunion.

(Source : Bruno PINOTEAU)

F. F. F. A.

Dimanche matin s'est tenue à Bourges, à 10 h. 1/2, une réunion organisée par le district du Berry de Foot-Ball Association, réunissant les délégués des Clubs du Cher affiliés à la F.F.F.A., en vue de former un sous-district.

Étaient présents : M. Bucher, secrétaire général de la « Ligue du Centre » ; M. Dorgelère, arbitre officiel de la F.F.F.A. ; M. Barrault, délégué du « Sporting-Club Castelneuviens » ; M. Hamelin, président du « Sporting-Club Mehunois » ; M. Cimiez, du « Club Sportif de Foëcy » ; M. Beauchard, du « Patronage Saint-François ».

Il a été procédé à la formation d'un bureau provisoire du sous-district du Cher de Foot-Ball Association. On été élus :

Président : M. Hamelin ;

Vice-Président : M. Barrault ;

Secrétaire : M. Beauchard

Ce bureau a décidé d'attribuer le titre de « Championnat du Cher » pour la saison 1929-1930 à la Société du Cher arrivant en tête du Challenge Proudhon.

Il est fait un pressant appel aux Sociétés pratiquant le foot-ball, non encore affiliés à la F.F.F.A., pour qu'elles viennent grossir les rangs de celles qui le sont déjà et puissent ainsi profiter des avantages que leur donnera leur affiliation.

Le bureau espère que les Sociétés visées répondront avec empressement à son désir.

M. Beauchard sera à l'entière disposition de ces Sociétés pour fournir tous les renseignements qu'elles désireraient.

Adresser la correspondance à M. Beauchard, Secrétaire du sous-district du Cher, 18, rue Joubert, à Bourges.